



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Les modalités de demande de place en crèche.

Liste des pièces à joindre au dossier dûment complété :

- Photocopie du livret de famille (**page parents et enfants**) ou à défaut, la carte d'identité des deux parents.
Ou
Photocopie du passeport (**si vous êtes étranger en France, le titre de séjour des parents, en cours de validité, sera à présenter lors du dépôt du dossier**).

- Puis, le cas échéant, **l'acte de naissance de l'enfant**.

- Photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de trois mois :
 - une quittance de loyer non manuscrite,
ou
 - une facture d'électricité,
ou
 - une facture de téléphone fixe.

- Photocopie du **dernier bulletin de salaire** de chacun des parents. En cas d'activité non salariée, l'avis d'imposition. Dans tous les autres cas, fournir les justificatifs de ressources (PAJE, RAS, allocations diverses...)

La direction de la Petite Enfance vous adressera un accusé de réception confirmant l'enregistrement de votre dossier.

Ces documents peuvent être transmis par mail enfance@mairie-boulogne-billancourt.fr ou déposés à l'Hôtel de Ville 26 avenue André Morizet 1^{er} étage - service de la Petite Enfance.

Lundi – Mercredi – Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi **Fermeture le matin** - **Uniquement sur rendez-vous l'après-midi**

Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45